

RÉUNION
DES
Sociétés Savantes de l'Oise
à Compiègne, 12 Mai 1927

Ce fut une fête d'agréable confraternité que cette réunion des Sociétés savantes, le 12 mai dernier, dans la bonne ville de Compiègne.

A ce Congrès — qui est une suite de celui qui eut lieu sur l'initiative du Dr Leblond, il y a 2 ans, à Beauvais, — plus de 120 membres des diverses Sociétés de Beauvais, Clermont, Noyon, Senlis, avaient répondu avec empressement.

A la demande du Président, M. Marcel Aubert, directeur de la Société française d'Archéologie et professeur à l'École des Chartes, avait gracieusement consenti à venir présider notre Congrès, auquel le *Journal des Débats* s'était fait représenter par son dévoué collaborateur, M. Hubert Morand.

S'étaient excusés : MM. Noël, sénateur ; Fournier Sarlovèze, député, maire de Compiègne ; Ed. Vasseux, député ; Dr Leblond, Président de la Société académique de Beauvais ; Chanoine Pihan, Secrétaire perpétuel de la Société française d'Archéologie ; René Fage, inspecteur général de la S. F. A. ; Jean Trouvelot, architecte en chef des Monuments historiques ; Dr Vantroys, etc..

La réception et les présentations des divers délégués eut lieu à l'Hôtel de Ville de Compiègne, dont la salle des séances

du Conseil municipal avait été gracieusement mise à la disposition des Congressistes.

Vers dix heures, conformément au programme, M. Raymond Chevallier, président de la Société historique de Compiègne, ayant à ses côtés M. Coutolenc, 1^{er} adjoint au maire de la ville de Compiègne et M. Marcel Aubert, déclare la séance ouverte, mais, avant de donner la parole à M. Aubert pour sa conférence sur l'Hôtel de Ville de Compiègne, il prononce l'allocution suivante de bienvenue aux visiteurs :

* Mesdames,
Mes chers Confrères,

C'est un bien agréable devoir pour moi de vous remercier, au nom du Bureau de la Société historique, d'avoir répondu de Beauvais, de Senlis, de Clermont, de Noyon, aussi nombreux à notre appel, et nous en sommes particulièrement flattés.

Notre gratitude s'adresse aussi à M. Marcel Aubert, le distingué successeur de notre regretté maître à tous, Eugène Lefèvre-Pontalis, dans sa chaire de l'Ecole des Chartes, et à la Direction de la Société française d'Archéologie, et qui a bien voulu, malgré ses très laborieuses occupations, nous consacrer quelques heures aujourd'hui; à la Municipalité, qui nous accorde une gracieuse hospitalité pour nos séances mensuelles et nous donne un précieux témoignage de sympathie par sa présence ici aujourd'hui; à MM. Tenailon et Caplain, les zélés conservateurs du Musée et de la Bibliothèque; à M. Sarradin, l'éru- dit conservateur du Palais que nous devons visiter en détail cet après-midi sous sa direction; à M. André Collin, le sympathique architecte des Monuments historiques, successeur de notre confrère Henri

Bernard, et qui surveille avec sa grande compétence nos édifices de l'Oise; à tous, nous adressons un cordial merci.

Vous ne m'en voudrez pas, j'aime à le croire, d'évoquer, à l'occasion de notre réunion, la mémoire de nos chers disparus qui, beaucoup mieux que je ne saurais le faire, vous auraient guidés dans la visite de notre antique cité, MM. Plessier, de Bonnault, les Présidents Sorel et de Roucy, pour ne pas les citer tous, sans oublier Arthur de Marsy, le zélé fondateur, il y a quelque soixante ans, de notre Compagnie, dont il fut l'incarnation vivante jusqu'à son dernier jour.

Je ne voudrais pas abuser plus longtemps des trop courts instants que vous allez passer au milieu de nous, ni vous rappeler l'histoire souvent glorieuse de notre ville, mais, en sortant de notre imposant édifice municipal, je vous invite à saluer avec moi l'image de notre grande héroïne nationale, car, en acceptant notre amicale invitation, chacun de vous a dû répondre, comme elle le fit jadis :

Je tray voir mes bons amys de Compiègne :

Parmi ceux qui étaient venus, M. Marcel Aubert d'abord, avec un goût des plus sûrs et une autorité toute particulière, nous parla de notre Hôtel de Ville.

Mais, pour fixer le souvenir de cette journée, nous ne pouvions mieux faire que de laisser la parole à ceux qui nous ont servi de guides éclairés, au cours des diverses visites indiquées au programme.

Aussi remercions-nous bien vivement MM. Marcel Aubert, A. Collin, Alb. Tenaillon, E. Sarradin et H. Bernard d'avoir bien voulu mettre gracieusement à notre disposition le texte de leurs conférences.

Après M. Marcel Aubert, M. André Collin, architecte en chef des Monuments historiques de l'Oise, met ainsi au point la question si importante de la sauvegarde de notre patrimoine historique et artistique, par le classement.

« Messieurs,

Excusez-moi si je prends quelques minutes sur le temps que vous devez consacrer à la visite des beaux édifices de Compiègne, mais je désirais profiter de votre réunion pour vous parler, très succinctement, des monuments du département qui, jusqu'ici, n'ont bénéficié ni du classement parmi les Monuments historiques, ni de l'inscription à l'inventaire supplémentaire.

En ce qui concerne le classement, vous savez que la procédure en a été réglée par la loi du 13 décembre 1913, promulguée seulement le 18 mars 1924.

Il y a une trentaine d'année, seuls, les édifices de première importance étaient classés; l'Administration des Beaux-Arts, préférant consacrer des crédits, toujours insuffisants, aux travaux devant assurer la conservation d'édifices de premier ordre, tant par leurs qualités architecturales que par leur intérêt au point de vue de l'Histoire et de l'Art.

Quelques années avant la guerre, à la suite de la campagne dont vous vous souvenez, les classements furent nombreux.

Depuis 1918, dans les régions qui furent occupées, le classement d'édifices atteints par les événements de guerre a été prononcé. Parmi ces édifices, quelques-uns ne sont pas de très grande valeur, mais tous contenaient des éléments anciens que l'Administration voulait faire respecter.

Actuellement, les crédits, ne permettant pas au Ministère des Beaux-Arts d'être

aussi large, les classements sont de moins en moins nombreux. Au reste, les édifices importants non classés sont rares.

L'Administration des Beaux-Arts ne se désintéresse cependant pas du sort des monuments ayant quelque valeur et, si le classement ne peut être toujours prononcé, l'inscription à l'inventaire supplémentaire permet de remédier, en partie, à cet état de choses.

Vous savez certainement, — et quelques-uns d'entre vous pour y avoir collaboré, — que l'Administration des Beaux-Arts se préoccupe, depuis plusieurs années, de dresser l'inventaire des richesses artistiques et historiques de notre pays. Cet inventaire, qui a pris le nom d'inventaire supplémentaire, doit être terminé prochainement; les délais fixés primitivement ont été dépassés, et il a semblé nécessaire d'en accorder de nouveaux, car la tâche est importante et, au moment où l'opinion publique s'émeut de la fuite de nos œuvres d'art à l'étranger, il est de toute nécessité que soient protégées les œuvres du passé.

Il ne s'agit pas là d'un classement, le budget des Monuments historiques est malheureusement trop faible pour assurer la conservation des édifices faisant l'objet de vos études; l'inventaire supplémentaire, qui doit comprendre non seulement des constructions complètes, mais aussi des fragments tels que: lucarnes, balcons, escaliers, plafonds, donnera à l'Administration un droit de surveillance lui permettant d'empêcher des destructions ou des mutilations.

Dans le département de l'Oise, le classement des édifices ci-dessous a été prononcé au cours des dernières années:

Eglises de : Montigny, Ravenel, Marolles, Varinfroy, Berneuil-sur-Aisne, Hautefontai-

ne, Saint-Crépin-aux-Bois, Chiry, Monchy-Humières, Mareuil-la-Motte, Thiescourt, Clermont, Pont-Sainte-Maxence, Breuil-le-Vert, Hadancoùrt-le-Haut-Clocher, Villeneuve-sur-Verberie, Raray, Mello, Creil, Coudun.

L'Abbaye du Moncel, à Pontpoint; le Manoir Saint-Paterne, également à Pontpoint; le Château de Raray; la Chapelle Saint-Corneille, en forêt de Compiègne; le Prieuré de Saint-Christophe, à Fleurines; les Ruines Romaines du Mont-Berny, en forêt de Compiègne; le Château de Creil; une Croix de chemin à Hénonville; enfin, très récemment, l'église de Rousseloy.

Les édifices suivants ont été inscrits à l'inventaire supplémentaire :

Eglises d'Ansacq, Fresne-Léguillon, Lierville, Vez, Uilly-Saint-Georges, Acy-en-Multien, Saint-Maximin, Boubiers, Bouconvilliers, Rémérangles, Rieux, Russy-Bémont, Clairoix, Délincourt, Neuilly-sous-Clermont, La Neuville-en-Hez, Villers-sous-Saint-Leu, Neuilly-en-Thelle, Avrechy, Le Fay-Saint-Quentin, La Rue-Saint-Pierre, Uny-Saint-Georges à Rantigny.

Il y a lieu de poursuivre le travail commencé, car cette liste est certainement incomplète. Hélas ! les représentants du Service des Monuments historiques ne peuvent tout voir; j'ai parcouru, avec mes collaborateurs, une grande partie du département, bien des œuvres intéressantes ont dû nous échapper, bien des renseignements nous manquent. Qu'y a-t-il derrière les grands murs de telle ferme des environs de Mello, par exemple ? J'ai aperçu la « Grange aux Dîmes », j'en ai pris quelques photographies, mais où retrouver son histoire ? dans les bibliothèques, dans les ar-

chives de la commune ou du département; mais encore, hélas, ni mes collaborateurs ni moi n'en avons le temps, la surveillance de nos chantiers nous absorbe; il faut fréquenter les archives locales comme vous les fréquentez pour aller directement à l'ouvrage devant donner le renseignement; il faut connaître, comme vous la connaissez, l'histoire de la région pour dater exactement un édifice et, voici, Messieurs, l'objet de ces quelques mots: je viens vous demander votre collaboration, je viens vous prier, chaque fois que vous rencontrerez, soit un édifice, soit un fragment d'édifice, de vouloir bien me le signaler à l'aide des fiches établies par le Service des Monuments historiques. Je puis vous en remettre dès maintenant, je puis vous en faire parvenir d'autres.

Vous, Messieurs, qui habitez la région, qui en connaissez toutes les richesses, pouvez nous rendre les plus grands services. Les fiches portent un questionnaire: emplacement de l'édifice, date, nom du propriétaire, etc...; si vous voulez bien y répondre je vous dis, dès maintenant, merci et tiens à vous assurer de toute notre gratitude. »

Après les observations de M. Hémerly, de Compiègne, sur le classement des monuments mégalithiques de l'Oise, et de M. Lous' de Senlis, sur les découvertes archéologiques qui peuvent avoir lieu au cours de certains des travaux, tant publics que privés, M. Coultolenc, au nom de la Ville de Compiègne, exprime en termes chaleureux les meilleurs souhaits de bienvenue aux Congressistes, venus si nombreux de tous les points du département.

Il nous fait part des regrets particulièrement vifs de M. Fournier Sarlovézé, retenu,

ainsi que ses collègues, par ses travaux à la Chambre des Députés.

Après avoir souligné le plaisir qu'il a éprouvé à entendre les différents conférenciers de notre Congrès, il espère avec raison que, le beau temps aidant, le charme et les beautés de l'antique cité de Compiègne laisseront à tous le souvenir d'une heureuse journée et, comme le disait M. R. Chevallier, président de la Société historique de Compiègne, le désir de revenir.

Ensuite, sous la conduite de M. Tenail-
lon, conservateur du Musée, les Congres-
sistes visitèrent l'Hôtel de Ville et le Musée
Vivienel.

Puis un déjeuner amical réunit la plu-
part des membres du Congrès, et, l'après-
midi fut consacré à la visite du Palais de
Compiègne, de l'Exposition Robida et du
Musée de la Voiture, sous la direction de
M. Sarradin, conservateur du château.

La visite des églises Saint-Jacques et
Saint-Antoine compléta cette journée, qui
aurait dû être plus longue, si l'on avait
voulu étudier tous les monuments que
Compiègne peut encore offrir à l'admira-
tion de l'érudit et du curieux, comme l'an-
cien Hôtel-Dieu avec sa vieille façade da-
tant de Saint-Louis et le magnifique rétable
de sa chapelle, le cloître de Saint-Corneille
dernier témoin et reste d'une grandeur si
propice au rêve et la tour dite de « Jeanne-
d'Arc » dont la municipalité vient de faire
l'acquisition dans un but de conservation,
etc., etc...

Mais, puisqu'on aime à revenir à Com-
piègne... Au prochain Congrès que nous
aurons à rendre à nos confrères de l'Oise,
nous compléterons au mieux ce cycle de
visites à faire à travers notre antique cité.